

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU LOT (46)

ACTIF	31.08.2008			31.08.2007	PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	5 723,66	4 140,61	1 583,05	1 148,64	Fonds associatif	33 355,92	18 196,47
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-1 234,95	15 159,45
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement	200,00	400,00
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	32 320,97	33 755,92
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	2 848,78	
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	15 664,33	14 433,55
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 723,66	4 140,61	1 583,05	1 148,64	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18 513,11	14 433,55
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	135,41		135,41	-127,34	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	3 229,20	7 553,10
Autres créances	10 112,39		10 112,39	4 191,00	Dettes fiscales et sociales	1 155,61	1 076,33
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	44 358,34		44 358,34	52 444,47	Autres dettes	970,30	837,87
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 606,14		54 606,14	56 508,13	TOTAL DETTES	5 355,11	9 467,30
TOTAL GENERAL	60 329,80	4 140,61	56 189,19	57 656,77	TOTAL GENERAL	56 189,19	57 656,77

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU LOT (46)

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	14 262,30	14 218,20
Ventes de produits pour cessions	466,00	570,00
Prestations de service et animations	90,00	372,00
Subventions d'exploitation	38 999,16	47 732,83
Produits divers de gestion courante		
Reprises sur provisions	926,03	11 791,26
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	54 743,49	74 684,29
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	862,80	544,68
Variation des stocks de fournitures à céder	83,83	197,68
Achats de fournitures administratives	3 243,36	1 388,57
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	49 369,01	42 261,28
Impôts et taxes	166,00	162,00
Salaires bruts	9 665,61	9 648,04
Charges sociales	2 207,84	2 761,47
Autres charges	16,98	85,51
Dotations aux amortissements	1 056,69	574,32
Dotations aux provisions	2 848,78	
Engagements à réaliser sur subventions affectées convention tripartite	15 664,33	14 433,55
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	85 185,23	72 057,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-30 441,74	2 627,19
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	606,51	505,64
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	13 095,09	10 988,44
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	13 701,60	11 494,08
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	13 701,60	11 494,08
RESULTAT COURANT (I + II)	-16 740,14	14 121,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	871,64	838,18
Sur opérations en capital	200,00	200,00
Reprises sur amortissements et provisions convention tripartite	14 433,55	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 505,19	1 038,18
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	15 505,19	1 038,18
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-1 234,95	15 159,45

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

ACTIF	31.08.2008			31.08.2007	PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	5 723,66	4 140,61	1 583,05	1 148,64	Fonds associatif	33 355,92	18 196,47
Terrains					Report à nouveau	481 963,88	
Constructions					Résultat de l'association	3 456,25	15 159,45
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles					Subventions d'investissement	200,00	400,00
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	518 976,05	33 755,92
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	2 848,78	
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	15 664,33	14 433,55
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 723,66	4 140,61	1 583,05	1 148,64	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18 513,11	14 433,55
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	135,41		135,41	-127,34	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	3 229,20	7 553,10
Autres créances (dont erreurs débitrices)	10 635,16		10 635,16	4 191,00	Dettes fiscales et sociales	1 155,61	1 076,33
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	530 868,70		530 868,70	52 444,47	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	1 348,35	837,87
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	541 639,27		541 639,27	56 508,13	TOTAL DETTES	5 733,16	9 467,30
TOTAL GENERAL	547 362,93	4 140,61	543 222,32	57 656,77	TOTAL GENERAL	543 222,32	57 656,77

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	145 769,33	14 218,20
Ventes de produits pour cessions	174 938,96	570,00
Prestations de service et animations	151 096,29	372,00
Subventions d'exploitation	287 809,16	47 732,83
Produits divers de gestion courante	186 136,75	
Reprises sur provisions	926,03	11 791,26
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	946 676,52	74 684,29
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	118 586,93	544,68
Variation des stocks de fournitures à céder	83,83	197,68
Achats de fournitures administratives	3 243,36	1 388,57
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	677 897,12	42 261,28
Impôts et taxes	166,00	162,00
Salaires bruts	9 665,61	9 648,04
Charges sociales	2 207,84	2 761,47
Autres charges	112 821,15	85,51
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	36 238,93	574,32
Dotations aux provisions	2 848,78	
Engagements à réaliser sur subventions affectées	15 664,33	14 433,55
Convention tripartite		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	979 423,88	72 057,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-32 747,36	2 627,19
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	4 823,69	505,64
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	13 095,09	10 988,44
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	17 918,78	11 494,08
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	17 918,78	11 494,08
RESULTAT COURANT (I + II)	-14 828,58	14 121,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	45 931,78	838,18
Sur opérations en capital	200,00	200,00
Reprises sur amortissements et provisions	14 433,55	
Convention tripartite		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 565,33	1 038,18
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	42 280,50	
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 280,50	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	18 284,83	1 038,18
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	3 456,25	15 159,45
TOTAL DES PRODUITS	1 025 160,63	87 216,55
TOTAL DES CHARGES	1 021 704,38	72 057,10

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT (46)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2008. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	543 222,32 €	57 656,77 €
Résultat de l'exercice :	3 456,25 €	15 159,45 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	211	
dont coopératives et foyers agréés :	200	
dont coopératives et foyers non agréés :	11	0
Nombre de coopérateurs :	10 438	

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous avons pu réaliser l'agrégation de 197 coopératives alors que l'exercice précédent ne nous a pas permis d'établir la sommation des comptes faute de validité des comptes rendus financiers transmis.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

- Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :
- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
 - Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
 - Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

- Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :
- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
 - Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
 - Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,
 - Le bénévolat des mandataires n'a pas été valorisé, faute de moyen fiable pour le recenser.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
 - Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
 - Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.
- De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DU LOT (46)

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice :	3 456,25	}	dont	-1 234,95 pour le siège départemental
			dont	4 691,20 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	10 635,16	}	dont	10 112,39 pour le siège départemental
			dont	522,77 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans				10 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes :	1 348,35	}	dont	970,30 pour le siège départemental
			dont	378,05 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans				8 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités :	530 868,70	}	dont	44 358,34 pour le siège départemental
			dont	486 510,36 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ				2 432,55 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	36 238,93	}	dont	1 056,69 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
			dont	35 182,24 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ				175,91 par C.R.F. agrégé.

Total des produits :	1 025 160,63	}	dont	83 950,28 pour le siège départemental
			dont	941 210,35 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ				4 706,05 par C.R.F. agrégé.

Total des charges :	1 021 704,38	}	dont	85 185,23 pour le siège départemental
			dont	936 519,15 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ				4 682,60 par C.R.F. agrégés

Résultat net moyen : 23,46 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,5	0,5
Personnel détaché par la Fédération		
Contrats aidés	1	0,5
Régime général	0,5	0,5
Total	2	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

	En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"		23	
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental		197	
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie		130	
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires			
Participants aux séances de formation (estimation)			

OCCE DU LOT (46)
RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2008**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le travail des mandataires, tous bénévoles, n'a pas été valorisé dans les comptes, faute de moyens fiables pour le recenser.

1.1 Siège départemental de l'association

Le total des produits du siège départemental s'est élevée à 83 950,28 € pour l'exercice clos contre ##### pour l'exercice précédent.

La cotisation demandée aux coopérateurs s'est élevée à 1,35 € par coopérateur contre par coopérateur pour l'exercice précédent.

La cotisation reversée à la Fédération s'est élevée à 0,76 € par coopérateur pour cet exercice contre 0,76 € pour l'exercice précédent.

Le résultat du siège départemental s'est élevé à -1 234,95 €. Ce résultat s'analyse comme suit :

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

200 coopératives scolaires et foyers sur les 211 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 941 210,35 €
dont subventions encaissées 161 039,12 €
- Trésorerie à la clôture 486 510,36 €
Compte tenu d'une sommation des CRF à environ 94,79% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 95,13 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 10 438 contre 0 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives affiliés, s'est élevé à 211 contre 0 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

11 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas pris dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de XXXX et un résultat XXX.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit -1 234,95 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives sommées, soit 4 691,20 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président *Pour le Conseil d'administration*
Le Trésorier

2006/2007 10 532 Adhérents
2007/2008 10 438 Adhérents

CHARGES	2007/2008	2006/2007	PRODUITS	2007/2008	2006/2007
603700 VARIATION STOCKS	84	198	700100 COTISATIONS OCCCE	14262	14218
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP.	124	130	700200 ABOONNEMENTS A&E	90	372
606400 FOURN.ADMINISTRATIVES	3 243	1 389	701100 CESS.CAHIERS COMPTA	186	150
606850 FOURN.ACTIV.EDUCATIVES		2 964	701200 CESS.LOG.COMPTA	280	420
607600 ACHATS DE LOG.COMPTA COOP	298	506	740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	25990	36233
607700 ACHATS CAHIERS COMPTA	40	38	741610 AUTR.SUB FONCTION.PR AD PAR FEDE	13009	11500
607800 ACHATS AUTRES PDTs	525	0	767100 INTERETS PROV.DE LA MUTUALISATION	13095	10988
608200 ABTS ANIMAT/EDUCATION	803	330	AUTRES PROD. FINANCIERS	607	506
613000 LOCATIONS DIVERSES	1 609	2 053	771000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	872	492
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PR	396	384	771800 AUTRES PROD. EXCEP.GESTION	872	347
615580 REPARATION MOB.MAT		100	777000 Q-PART SUBV.VIREES OPTE RESULTAT	200	200
616000 PRIMES D'ASSURANCES	172	175	789400 REPORT RESS NON UTILISES EXT.ANT	14434	948
618100 DOCUMENTATION	907	42	791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	926	948
618600 FRAIS DE FORMATION	73		791200 TRANSF.CHARGES PERS.		10843
622600 HONORAIRES ET VACATIONS	3 229	19			
623600 CATALOGUES,IMPRI.MES,AFFICHES		144			
623800 POURBOIRES,DONS,CADEAUX	144	150			
625100 FRAIS DE DEPLTS	256	160			
625610 MISSIONS-REUNIONS RECEPTIONS	579	517			
625620 MISSIONS-VIE ASSOCIATIVE DEPT	2 376	622			
625710 DEPLACEMENTS INTERVENANTS	8 288	5 443			
625720 RECEPTIONS HBGT-RESTAURANT		3 893			
625750 DEPLACEMENTS EDUCATIFS	14 719	11 483			
625800 FRAIS DE CONGRES ASSBLEES	1 241	777			
626100 FRAIS POSTAUX	1 325	1 529			
626500 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	416	1 095			
627000 SERVICES BANCAIRES	211	245			
628110 ADHESIONS OCCCE	7 933	8 004			
628200 COTISATIONS DIVERSES	140	170			
628850 ACTIVITES PEDAG/AIDE PROJETS	3 197				
628851 CLASSES TANDEM THEATRE	733	631			
628852 ECOLES FLEURIES	500	500			
628853 SERVICES A BUTS EDUCATIFS	500	844			
633300 PART.FORM.CONTINUE.	166	162			
641100 SALAIRES APOINT.COMMIS.	11 873	12 410			
651600 DROITS D'AUTEURS		65			
671800 AUTRES CHARGES EXCEP.	17	21			
681120 DOTAT.AMORTTS PROV	1 057	574			
681500 DOTAT.PROV.RETRAITE	2 849				
689000 ENGAGTS A REALIS/RESS.AFF	15 664	14 434			
TOTAL CHARGES	85 185	72 057	TOTAL PRODUITS	83950	87 217
Excedent		15 160	Déficit	1 235	

Arrondi: Informatique

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2008, dont le total est de 56.189 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 1.235€. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	4 233,00	1 491,00		5 724,00
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	4 233,00	1 491,00		5 724,00

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	3 084,00	1 057,00		4 141,00
Mobilier de bureau	20%				
Total		3 084,00	1 057,00		4 141,00

2. Immobilisations financières

xxxxxxx
xxxxxxx

0,00
0,00
0,00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

xxxxxxx 135.00
0.00
135.00
 xxxxxxx

4. Avances et acomptes versés

xxxxxxx 0.00
0.00
0.00
 xxxxxxx

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 0.00
188.00
188.00
 Coopérative scolaire

7. Autres créances

xxxxxxx 9 924.00
0.00
9 924.00
 xxxxxxx

8. Valeurs Mobilières de Placement

xxxxxxx 0.00
0.00
0.00
 xxxxxxx

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à dddddd €

9. Disponibilités

Banque 31 564.00
 CCP 12 794.00
0.00
44 358.00
 Caisse

10. Charges constatées d'avances

Loyers payés d'avance 0.00
0.00
0.00
 Assurances payées d'avance (4/12)

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association : **32 320.00 €**

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel		2 849,00		2 849,00
Provisions pour charges		2 849,00		2 849,00
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		2 849,00		2 849,00

Dotations / reprises d'exploitation
Dotations / reprises financières
Dotations / reprises exceptionnelles
Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____
Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R-01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés	14 434,00	24 190,00	22 960,00	15 664,00

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : *Emprunts affectés au financement de ...*

5. Avances et acomptes reçus

XXXXXX 0,00
XXXXXX 0,00
XXXXXX **0,00**

6. Fournisseurs

Fournisseurs 0,00
Fournisseurs, factures non parvenues 3 229,00
3 229,00

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés (381 + 84 charges) 465,00
Urssaf 403,00
Assedic 98,00
Retraite complémentaire 190,00
Autres 0,00
1 156,00

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale 0,00
AD OCCE de l' Ain 0,00
0,00

9. Autres dettes

XXXXXX 970,00
XXXXXX 0,00
XXXXXX **970,00**

10. Produits constatés d'avances

XXXXXX
XXXXXX

0.00
0.00
0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	10 438	10 532
Cotisation nationale par coopérateur	0,76 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,59 €	0,59 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	14 091,30	14 218,20
Cotisations versées à la Fédération	7 932,88	8 004,32
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	7 932,88	8 004,32

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Conseil Régional		2500
Subventions conseil général conv action tripartite	25690	25690
Subventions communes		500
Autres subventions Fede Nat OCCE(1/2 poste + honoraires C Cpte)	13216	11500
Union DDEN	300	200
Participation Théa bques et org. Divers		7343
Total	39206	47733

3. Produits exceptionnels

régularisation écritures antérieures

872.00

4. Charges exceptionnelles

perte cotisation et reprise stock

17.00

17.00

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

0.00

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à xxx heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de xxxxx, de locaux dépendant du groupe scolaire situé xxxxxxxx (environ xxx m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1040 heures de travail valorisées à 28.600 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La Banque Postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 12/07/2006). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	100	101
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	221730.22	232849.61
Montant des intérêts perçus (avant frais)	8266.31	6664.90
Montant des frais de gestion	0	0
Montant des intérêts nets perçus	8266.31	6664.90
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **La Banque Populaire Occitane :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la BPOC (convention du 28/06/2006) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	36	31
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	115284.62	98247.33
Montant des intérêts perçus (avant frais)	4828.78	4323.54
Montant des frais de gestion	200	239.20
Montant des intérêts nets perçus	4628.78	4084.34
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.F. DU LOT

Association Loi 1901

Siège social : 121 Rue Victor Hugo
46000 CAHORS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agréés

intégrant l'ensemble des "coopératives scolaires", les "foyers coopératifs affiliés" et le "siège départemental".

Au cours de notre audit, nous avons fait la constatation suivante :

- L'annexe des comptes annuels agréés rappelle que les comptes rendus financiers de 200 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 211 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association ;
- A l'actif du bilan agréé de l'association figure, pour une somme de 522,77 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 10 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres dettes". De même, au passif du bilan agréé de l'association figure, pour une somme de 378,05 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 8 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé « erreurs créditrices », est inclus dans le poste « autres dettes ». Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « siège départemental », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agréés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé sur les comptes annuels, portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

Cependant, nous précisons que l'exercice contrôlé est le premier exercice agrégeant les comptes du Siège et les comptes des coopératives scolaires et foyers coopératifs, qui ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'Association.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 9 Janvier 2009

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Michel RAMBEAU
Commissaire aux comptes

